

L'inf'eau du Scorff

Lettre d'Information du Syndicat du Bassin du Scorff

Octobre 2015 • Numéro spécial 40^e anniversaire



Édito



Le Syndicat du Bassin du Scorff, qui a atteint cette année ses 40 ans, a été créé en mars 1975 sous la forme d'un Syndicat Intercommunal d'Études et d'Aménagement du Bassin de la Rivière Scorff.

Pour marquer cet événement, ses responsables organisent du 7 au 11 octobre plusieurs manifestations pour :

- Témoigner tout d'abord de l'engagement permanent, en faveur de la préservation de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques de celles et ceux qui s'y sont engagés,
- Rappeler ensuite que, malgré l'important « chemin parcouru », les améliorations constatées restent fragiles et doivent être régulièrement confortées,
- Redire, de plus, que bien des choses restent à faire pour poursuivre l'amélioration de la qualité de l'eau sur le territoire du bassin versant,
- Favoriser, enfin, les réflexions communes, les échanges et le dialogue entre celles et ceux qui, à des titres divers (élus, agents, socio-professionnels, membres d'associations, ...), interviennent chaque jour sur ces questions.

Loin d'être exclusivement tournées vers le passé, les diverses manifestations envisagées pour ces 40 ans sont, au contraire, orientées vers le temps présent et les années à venir. Elles vont nous permettre :

- De faire avec les élus et divers responsables concernés un point complet sur la situation actuelle et future de la politique de l'eau, au regard notamment de l'évolution de la législation (Loi NOTRe, GEMAPI, ...),
- Engager quelques actions d'éducation à l'environnement auprès du jeune public par le biais de spectacles...
- Poursuivre le travail de sensibilisation du public sur les divers domaines d'intervention du Syndicat (secteur agricole, espaces naturels et milieux aquatiques, qualité de l'eau, jardinage au naturel, ...) par le biais d'expositions et d'une randonnée particulière.

Jo DANIEL

Président de la Commission Locale de l'Eau
et du Syndicat du Bassin du Scorff



Depuis 40 ans...

- Les **taux de nitrates** dans le Scorff étaient très faibles il y a 40 ans : **7 mg/l** en moyenne en 1976. Ils ont atteint au maximum **28 mg/l** en 1994 pour redescendre depuis et atteindre en 2014 **21 mg/l**.
- L'agriculture biologique s'est développée en vallée du Scorff pour atteindre **7,2 %** des fermes en 2013.
- Plus de **1000 km** de cours d'eau entretenus ou restaurés depuis 1989.
- **20 obstacles** à la migration des poissons ouverts depuis 2009.
- Des **quantités d'herbicides divisées par 20** sur les espaces publics de la vallée depuis 2003.
- **230 classes sensibilisées** à la protection de l'eau dans le cadre du programme d'Éducation à l'Environnement « Écol'Eau Scorff » depuis son lancement en 1998, soit plus de **5 000 élèves**.
- **118 km** de bocage reconstitué dans la vallée (dont 37 km par le Syndicat du Scorff).
- **400 km** de sentiers balisés, plus de 600 flèches et balises posées.
- **72 sites historiques** valorisés par des panneaux.
- **Plus de 50 000 visiteurs** à la Maison du Scorff (Point Info, expositions) depuis sa création en 1992.

1975 : Création du Syndicat

Témoignage de JEAN-CLAUDE PIERRE, Président de l'association Nature et Culture

Comment est né le Syndicat du Scorff en 1975 ?

« Depuis plusieurs années, tous les dimanches, l'APPSB, Association pour la Protection et la Promotion du Saumon en Bretagne, qui deviendra Eau et Rivières de Bretagne, organisait des **chantiers de nettoyage du Scorff et de ses affluents qui réunissaient de nombreux bénévoles**. Nous en profitions pour communiquer abondamment dans la presse, inviter les élus locaux et les sensibiliser à la protection de la rivière.

Il convient de rappeler que dès le début de nos travaux de nettoyage de rivières, nous avons bénéficié du concours de scientifiques de l'INRA, du CNEXO (ancien IFREMER) et de la Faculté des Sciences de Rennes. Sous leur impulsion, le Scorff est devenu un véritable laboratoire. Petit à petit, nous avons réussi à faire passer l'idée que pour gérer le Scorff, **il fallait travailler de la source à la mer**. Or, il n'existait nulle part en France d'outil administratif pour gérer la rivière dans son ensemble. La création d'un syndicat intercommunal à l'échelle d'un bassin versant, en l'occurrence Syndicat intercommunal de la rivière « Scorff » a été **une première à l'échelle nationale**, avec le Lot.

On peut dire également que le Syndicat ne serait pas né sans ma complicité avec Yves Le Cabellec, alors maire de Plouay, qui était lui-même pêcheur et ornithologue. Le Maire de Lorient, Jean Lagarde soutenait également le travail réalisé par l'association. **C'est l'adhésion de ces deux élus à la cause du Scorff, l'un rural et l'autre urbain, qui a favorisé la création du Syndicat.** »

De 1975 à 1991, date de la signature du Contrat de Vallée, quel a été le rôle du Syndicat du Bassin du Scorff ?

« Notre objectif était de faire en sorte que le Scorff soit **un facteur d'unité entre la ville et la campagne**, en faisant comprendre à la population que le Scorff était la « fontaine » des Lorientais, de faire naître la conscience d'un bien commun.

Des « classes de rivières » et des « chantiers de jeunes » étaient organisés tandis que se mettaient à l'œuvre des associations aux solides attaches locales comme « Den Dour Douar » de Quéven et « les amis de la rivière » de Plouay. Le Syndicat du Scorff ne menait pas directement ces actions mais les soutenait en subventionnant ces associations.

De nombreuses conférences et débats étaient organisés sur tout le bassin versant permettant de mieux faire comprendre le sens de nos interventions sur le terrain et les raisons de nos actions contre les pollutions. L'extension des piscicultures et les projets de création de mines d'uranium étaient alors au cœur de nos préoccupations. Le fait que le Scorff soit doté d'une personnalité juridique, c'est-à-dire le Syndicat, nous a permis d'avoir **plus de poids face à l'administration**.

Ce travail de fond et des actions spectaculaires comme la participation des Commandos Marines à certains chantiers passionnaient les journalistes et de très nombreux articles tant dans la presse régionale que nationale ainsi que des émissions de télévision firent alors connaître le Scorff bien au-delà de la Bretagne. »

Quelles actions seront à mener dans l'avenir pour le Scorff ?

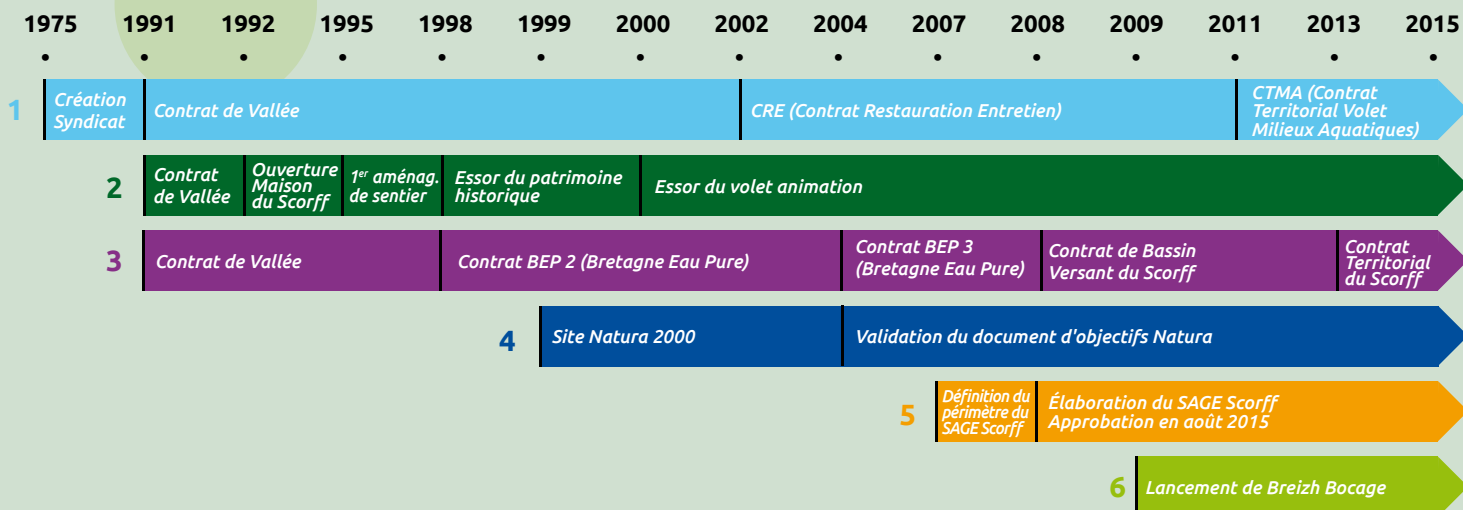
« Les actions engagées sur le Scorff, tant sur le plan technique que culturel ont fait de cette rivière un cas d'école et il est permis d'espérer que les nouvelles préoccupations de nos concitoyens vis à vis des questions écologiques, en particulier de la **crise climatique et de l'érosion de la biodiversité** ouvrent de nouvelles perspectives au syndicat intercommunal. »



SUR LE SCORFF : Un champ d'études unique en Europe ?

M. Fosset
Ministre de
la Qualité
de la Vie
en 1976,
en visite sur les
bords du Scorff.

Extrait du
Ouest France
du 11/08/1976



Restaurer les milieux naturels

Cours d'eau, zones humides, têtes de bassins versants

Témoignage de JEAN-YVES MOELO, Président de la Fédération de Pêche du Morbihan

Rappelez-nous en quelques mots les origines du Syndicat de la vallée du Scorff ?

« Tout a commencé en **1970 : les rivières étaient alors dans un état d'abandon**, les pêcheurs constataient une raréfaction du saumon. C'est aussi la création de l'APPSB. Pendant plusieurs années, les pêcheurs locaux, autour de Jean-Claude Pierre, ont mené des chantiers hebdomadaires de restauration.

Après l'ouragan d'octobre 1987 et ses importants dégâts, un nouvel élan s'est créé. Le Syndicat du Scorff, présidé par Yves Le Cabellec, a réuni les associations en mairie de Plouay et des aides pour l'acquisition de matériel leur ont été accordées.

Les pêcheurs (AAPPMA) et d'autres groupes locaux (Den Douar, Amis de la rivière, ...) ont alors organisé de nombreux chantiers, mobilisant une trentaine de bénévoles à chaque sortie. La restauration du Scorff était principalement entreprise du sud en remontant jusqu'à Pont Kerlo... Début 1991, une première équipe professionnelle d'entretien de rivières fut formée sur le Scorff par la Fédération de Pêche du Morbihan.

En parallèle, le Syndicat du Scorff pilotait plusieurs groupes de travail chargés d'élaborer un programme d'actions global, **le Contrat de vallée du Scorff**. La réflexion fut conduite de 1987 à 1989, le Syndicat recruta son premier salarié fin 1990 et ceci aboutit à la signature du premier contrat quinquennal le 14 septembre 1991. »

Quel regard portez-vous sur les actions entreprises sur les cours d'eau et sur le partenariat entre le Syndicat du Scorff et le monde associatif ?

« Les toutes premières actions associatives étaient menées pour la rivière. Tous les acteurs en vallée du Scorff ont été ensuite impliqués dans la réflexion, avec une **recherche permanente de compromis entre les activités humaines, leur rentabilité et la protection des milieux**.

Malgré un important effort de communication, l'information n'est pas suffisamment « passée » et l'intérêt des décideurs pour les cours d'eau semble s'être émoussé avec le temps...

Cependant, je note qu'une bonne collaboration entre le Syndicat du Scorff et la Fédération de Pêche du Morbihan a toujours existé. Ceci a permis notamment, à la collectivité de prendre le relais au chevet des cours d'eau, mais également l'émergence de la station scientifique du moulin des Princes et bien d'autres projets.

Globalement, les actions menées sur les cours d'eau ont été efficaces et ont fait prendre conscience aux élus les enjeux de qualité de l'eau et de protection des milieux naturels. »

Les populations de saumons et de truites du Scorff ont-elles bénéficié des actions menées ?

« Oui, l'amélioration de la qualité de l'eau a bénéficié à la vie aquatique et bien sûr aussi à l'homme (eau potable...), même si l'on peut regretter une prise de conscience tardive.

Le Scorff est également une porte d'entrée vers l'intérieur du pays et la valorisation de ses atouts naturels, reconnus à l'échelle européenne (**site Natura 2000**), pourrait être encore développée. »

Comment voyez-vous l'avenir des actions en faveur des milieux naturels en vallée du Scorff ? Quelles sont, pour vous, les priorités essentielles ?

« Je suis notamment préoccupé par l'ensablement progressif de la rivière, avec des risques accrus de colmatage des frayères, d'uniformisation du cours d'eau et d'inondations. Cet ensablement n'a pas son origine uniquement dans les champs, mais également dans l'imperméabilisation croissante des sols ou le curage intensif des fossés.

Autre souci : une population de saumons certes stable mais qui semble actuellement en moins bonne santé (blessures, parasites), même si la situation s'est améliorée en eau douce. Engager des études sur ce qui se passe dans l'estuaire serait intéressant.

Globalement, nous craignons un nouvel abandon de l'entretien des rivières, avec la perte du bénéfice de quarante années d'actions et une fermeture des fonds de vallée. Pour nous, il faut absolument **poursuivre cet effort d'entretien des rivières**, et veiller aussi particulièrement **à la préservation et à la gestion** mesures agri-environnementales notamment **des zones humides**, aux rôles essentiels.

Le Scorff a également bénéficié d'actions en faveur de la libre circulation des poissons (continuité écologique). **Cet effort est à poursuivre sur les petits affluents**, domaine de la Truite fario.

L'entretien du chevelu (**têtes de bassins versants**) est enfin important à nos yeux. Il faut veiller en particulier à ne pas y laisser se créer des plans d'eau ou des décharges sauvages.

Un dernier point : l'accès public aux berges. La Fédération et les associations de pêche développent une politique d'acquisition, qui bénéficie aux pêcheurs... et à tous les promeneurs. »



Ruisseau de Kerusten : retour du cours d'eau dans son lit naturel



LE SYNDICAT EN QUELQUES DATES

1/ ENTRETIEN ET RESTAURATION DE RIVIÈRE

2/ VALORISATION DES PATRIMOINES ET ANIMATIONS

3/ RESTAURATION DE LA QUALITÉ DE L'EAU

4/ BIODIVERSITÉ

5/ SAGE

6/ BREIZH BOCAGE

Valoriser le patrimoine

de la vallée du Scorff

Si dès 1975, la structure apporte son soutien financier aux communes pour leurs sentiers de randonnée, le volet Valorisation des patrimoines se développe après 1991 autour de trois thèmes majeurs. Rapide bilan des actions menées depuis 20 ans avec de nombreux partenaires* et témoignages de collaborateurs communaux et associatifs qui ont œuvré avec le Syndicat du Scorff.

Le patrimoine historique

Grâce aux inventaires et recherches, le Syndicat a réuni une **importante base de données patrimoniales** et valorisé le riche patrimoine du territoire avec :

- 72 panneaux historiques sur sites,
- 3 expositions, 2 ouvrages, des articles et des conférences,
- 24 ans de partenariat avec le chantier de fouilles celte de Kerven Teignouse à Inguiniel,
- La restauration/valorisation du Hameau médiéval de Pontkalleg à Berné.



Témoignage de DANIEL TANGUY

Président de l'Association « Scorff et Patrimoine » de Plouay

« Dès la création de l'association en 1993, le partenariat avec le Syndicat m'a semblé évident. Il s'est traduit par sa participation aux fouilles d'Inguiniel et l'organisation de visites sur le site en cours de fouilles. Au-delà de ces travaux valorisés par l'exposition « Les celtes du Scorff » à Carnac puis itinérante sur la vallée, l'association œuvre dans le domaine de la recherche et de la mise en valeur du patrimoine archéologique (panneaux), du néolithique (dolmen de Kerroc'h en Quéven) à nos jours (prés irrigués) en passant par le moyen âge (Pontkalleg, site du Roch). Je crois que ce partenariat participe à la mise en place de l'identité de la vallée, de ses sources à l'estuaire ».

Randonnée

Le Syndicat a mis en place **un réseau d'environ 400 km de chemins** avec :

- Un Sentier des Sources à l'Océan et 29 boucles,
- Une signalétique,
- Des platelages et passerelles, dont 4 sur le Scorff,
- De l'entretien annuel et du balisage peinture,
- Le conventionnement et la labellisation des circuits,
- Un topoguide, puis des fiches randonnées,
- Des sentiers d'interprétation.



Témoignage VÉRONIQUE LE PALUD

Responsable du « Chantier Nature » de Plouay

« Le « Chantier Nature et Patrimoine » de Manehouarn existe à Plouay depuis 1995 avec l'accueil de 8 personnes (contrat aidé d'insertion de 6 mois). Ses missions lui permettent de collaborer avec le Syndicat sur des travaux d'entretien des sentiers de randonnées (débroussaillage...), sur la valorisation (pose de panneaux) et la restauration (chenil de Manehouarn...) du patrimoine historique. Cette collaboration a permis au chantier d'élargir son panel de travaux. Effectivement, le Syndicat, en privilégiant les rapprochements avec des partenaires tel les Espaces Naturels et Sensibles du département du Morbihan a permis aux agents du chantier d'effectuer des réalisations valorisantes comme la construction de platelages sur les sentiers longeant le Scorff... C'est un partenariat valorisant pour le CNP ! »

Communication et animation



Le Syndicat s'est donné pour mission de **faire connaître la Vallée du Scorff par la communication et l'animation** avec :

- Une Maison du Scorff regroupant un point information et des expositions,
- Une aide à la mise en place des syndicats d'initiatives et un partenariat avec les offices de tourisme de la Vallée,
- La création de dépliants, affiches, cartes postales,
- La participation à des salons, des insertions tourisme et presse, des mailings,
- La conception et l'animation d'un volet pédagogique à destination des enfants,
- Le développement de randonnées guidées et de visites du patrimoine historique.

Témoignage de SYLVIE BOUCHILLOUX

Présidente de l'Association d'Animation du Pays Pourleth

« Nous travaillons avec le Syndicat depuis la création de l'association il y a 10 ans et recevons son aide chaque année (financière et logistique). Les animations se font autour des villages du Pays Pourleth, randos découverte commentées l'été (accès à des sites inhabituels), Rando d'Automne avec pique-nique... Toutes ces manifestations sont gratuites avec un accueil très convivial des municipalités. Les participants aiment l'information très pertinente sur l'histoire, l'archéologie, géologie, faune, flore, écologie..., rendues très vivantes et accessibles par les conteurs, les bénévoles locaux... Sans l'aide du Syndicat cette action ne pourrait pas être aussi efficace, ni la gratuité maintenue. La fréquentation est chaque année renouvelée et croissante (environ 1 500 par saison)... Ce cadre familial à échelle humaine, semble très apprécié ».

* Communes, associations, écoles et collèges, Communautés de communes, Offices de tourisme, Conseils départementaux, Comité Départemental du Tourisme 56., Région (Service de l'Inventaire), Comité Régional du Tourisme, Direction Régionale des Affaires Culturelles et Service Régional de l'Archéologie, Fédération Française de Randonnée Pédestre, Office Nationale des Forêts.



Ça coule de source !

Du « Bon usage des désherbants » au « zéro phyto »

Mauvaises herbes ou fleurs des trottoirs ?

C'est en **1998** que les **premiers plans de désherbage et la formation des agents** ont permis aux communes de se lancer dans un véritable changement de leurs pratiques. En 2003, la « charte communale de désherbage » est signée. L'accompagnement du Syndicat du Scorff se renforce et les quantités de produits appliqués commencent à diminuer sérieusement.

En 2005, il devient interdit de traiter à proximité de l'eau. Les obligations faites aux applicateurs vont ainsi se multiplier. Sur le Scorff, les communes tâchent de devancer ces contraintes en réduisant les zones désherbées chimiquement. Les techniques alternatives se généralisent grâce à un dispositif d'aides financières auquel le Syndicat du Scorff apporte sa contribution.

Depuis 2011, un pas a été franchi avec **plus de 10 % des communes bretonnes labellisées « zéro phyto »**, dont Lignol et Melionec sur le Scorff.

À l'avenir, l'enjeu réside dans un aménagement urbain repensé afin qu'il soit moins gourmand en entretien. Là, le conseil du Syndicat du Scorff est simple : miser sur le végétal.

Des allées engazonnées aux plantes rases dans les cimetières en passant par les semis en pied de murs, les mauvaises herbes sont de retour ! Mais on les appelle désormais « fleurs spontanées » et elles contribuent, à leur manière, à l'embellissement de notre cadre de vie.

Jardiner avec la nature

Des premières portes ouvertes chez les maraîchers bio jusqu'aux ateliers dans les magasins signataires de la charte « Jardiner au naturel, ça coule de source ! », que de rendez-vous proposés en 15 ans ! Et si la communication s'est d'abord appuyée sur le guide régional « Le bon usage des désherbants », c'est bien vite le tournant « sans pesticides » qui a été pris, comme une évidence.

La charte des jardineries, lancée en 2010 sur le territoire, a permis de former une cinquantaine de conseillers-vendeurs aux solutions alternatives aux pesticides. Et, avec cette année **plus de 40 actions programmées**, la « **Semaine pour les alternatives aux pesticides** » en vallée du Scorff est la plus forte mobilisation sur ce thème en Bretagne.

Même si d'importantes évolutions réglementaires se profilent sur le marché des pesticides de jardin, le Syndicat du Scorff ne relâche pas pour autant ses efforts. Plus que jamais, les jardiniers ont besoin de conseils techniques car tous devront apprendre bien vite à **composer avec la nature plutôt que lutter contre elle !**



Porte ouverte chez Jean-Yves Sylvestre au printemps 2015.

Témoignage de JEAN-YVES SYLVESTRE, jardinier amateur

Président de l'association des jardiniers du Pays Brizeux sur Arzano et ses environs entre 1998 et 2014, Jean-Yves Sylvestre est une référence dans le domaine du jardinage naturel. Et chacune de ses portes ouvertes à Saint-Durec attire un public toujours nombreux. Il revient avec nous sur son engagement.

La première animation du Syndicat du Scorff destinée aux jardiniers amateurs s'est déroulée chez vous en novembre 1999 sur le thème du compostage. Quel souvenir en gardez-vous ?

« C'est le point de départ d'une prise de conscience vis à vis de l'environnement et du jardinage au naturel avec la découverte de la vie du sol ».

Quel est l'élément déclencheur qui vous a donné envie d'arrêter d'utiliser des pesticides dans votre jardin ?

« Les nombreux articles et reportages démontrant l'impact négatif des pesticides sur le milieu naturel. Mais aussi les réunions de sensibilisation du Syndicat du Scorff alertant les jardiniers sur les pratiques polluantes et les effets inquiétants sur la santé ».

Lors de vos portes-ouvertes, avez-vous pu constater un intérêt pour le jardinage naturel chez vos visiteurs ?

« **Il faut beaucoup de temps pour changer les mentalités.** Dans notre association, la mutation vers le naturel s'est faite lentement. Ici à Saint-Durec, le paillage a été vite adopté. Les fruitiers, n'ont jamais été traités. Le verger est constitué de variétés peu sensibles. Le potager en planches de cultures et sans retournement du sol interpelle fortement avec des résultats au-delà des espérances. Les jardiniers sont à la recherche de solutions naturelles afin de limiter les contraintes d'entretien en ornement et produire de bons légumes sans se casser le dos ».

Que faudrait-il mettre en œuvre pour donner une nouvelle impulsion en faveur du naturel au jardin ?

« Je suis convaincu qu'il faudrait un jardin pilote dans la grande agglomération Lorientaise. L'impact sur le grand public serait plus important que nos réunions de sensibilisation actuelles.

Aujourd'hui, je suis inquiet car beaucoup d'animations reposent sur le bénévolat et certains s'essoufflent ».



Faire évoluer les pratiques agricoles

en faveur de l'amélioration de la qualité de l'eau



Juin 2015 à Langoëlan : animation sur la valorisation des prairies par la Chambre d'Agriculture.

Au début des années 90, face au constat d'une augmentation régulière de la pollution des eaux par les nitrates, mais également par les pesticides et le phosphore, des études puis des actions ont été engagées en particulier en direction de la profession agricole dans le cadre du Contrat de Vallée. Le Syndicat a financé des conseils individuels en matière de **fertilisation auprès**

des agriculteurs, ainsi qu'un réseau de fermes témoins, des plateformes de démonstration, des bulletins d'information à l'attention des agriculteurs de la vallée du Scorff.

Ces actions se sont amplifiées avec l'obtention du **label Bretagne Eau Pure 2**, démarche multi partenariale (Conseil Régional, Agence

de l'Eau, Conseils Généraux), spécifique à la Bretagne, destinée à lutter contre la pollution par les nitrates et les produits phytosanitaires dans un objectif de production d'eau potable. Les principales actions sont présentées dans l'interview de Jean-Marie Quémener.

Depuis 2008, ce programme se poursuit sur un territoire plus vaste, étendu aux communes côtières (territoire du SAGE Scorff). L'objectif des actions à mener, conformément à l'évolution de la réglementation et de l'élaboration du SAGE Scorff, ne se restreint plus à la qualité de l'eau potable mais à la **qualité écologique de toutes les eaux**. Ainsi, l'enjeu prioritaire du SAGE de réduire les algues vertes en rade de Lorient et sur les plages de l'agglomération se traduit par un ciblage des actions sur la **réduction des fuites de nitrates** à travers des conseils individuels, sur des sous bassins prioritaires. En parallèle, le Syndicat **encourage les éleveurs laitiers à favoriser le développement de l'herbe**, au détriment du maïs, l'herbe étant plus favorable à la qualité de l'eau et à la biodiversité (aide au financement de chemins et de passerelles pour rendre accessibles des nouvelles parcelles, conseils individuels et collectifs).

Témoignage de JEAN-MARIE QUEMENER, éleveur de porcs à Kernasclédén

Parmi les actions du Syndicat, lesquelles vous ont particulièrement intéressé ?

« Au début des années 2000, je venais de m'installer en GAEC avec mon père, nous avons mené beaucoup d'actions volontaires autour de la fertilisation. En effet, le plan de fumure n'était pas encore obligatoire. Cela nous a permis de **mieux gérer la fertilisation en adaptant aux besoins des plantes, réduisant ainsi les risques de lessivage vers les eaux**. Nous faisons aussi partie des **5 fermes de démonstration** de la vallée et avons accueilli des groupes d'agriculteurs et également des classes afin d'**échanger sur des pratiques innovantes**. Je pense en particulier à l'épandage de lisier sur céréales qui n'était pas fréquent à l'époque mais permet d'**augmenter la surface amendée en matières organiques plutôt que d'avoir recours aux engrais chimiques**. J'ai aussi participé à l'action de **classement des parcelles à risque phytosanitaire**, qui m'a permis de prendre conscience que certaines parcelles étaient plus sensibles que d'autres en matière de ruissellement des produits phytosanitaires vers les eaux et prendre certaines précautions (bandes enherbées...). »



Que pensez-vous de l'efficacité des actions agricoles menées par le Syndicat du Scorff en faveur de la qualité de l'eau ?

« Je pense que **le Syndicat du Scorff a réussi à mobiliser les agriculteurs autour de la question de la fertilisation** et à leur faire **prendre conscience que leurs changements de pratiques pouvaient avoir un impact positif sur la qualité de l'eau**. Bien sûr, chacun a ensuite évolué à son rythme. L'arrêt d'activité de bon nombre d'élevages de volailles (environ - 30 %) a également eu un impact positif sur la qualité de l'eau, cependant il s'est traduit par autant de perte d'emploi sur le territoire rural de la partie nord du Scorff. »

Que pensez-vous de l'adéquation des actions menées avec les besoins des agriculteurs ? La concertation avec la profession agricole est-elle suffisante ?

« **Le Comité Professionnel Agricole du Scorff** est un lieu d'échanges privilégié entre agriculteurs. Les conflits existent car nous n'avons pas tous la même vision de l'agriculture mais nous avons toujours réussi à nous mettre d'accord sur des objectifs communs pour le territoire.

Cependant, il me semble que nous sommes sur un territoire où la qualité de l'eau est bonne. Il faut continuer à avancer mais se fixer des objectifs réalistes qui prennent aussi en compte les aspects économiques et pas uniquement environnementaux. »

Comment voyez-vous le rôle du Syndicat dans les années à venir ?

« Beaucoup d'actions incitatives menées par le Syndicat du Scorff dans les années 2000 sont désormais devenues obligatoires. Je pense que **le rôle du Syndicat dans les années à venir sera de travailler sur des actions innovantes, en particulier pour enrayer l'érosion des sols**. Pour ma part je **pratique le non labour** depuis une quinzaine d'années. C'est une technique extrêmement favorable à la qualité de l'eau puisque le sol est beaucoup moins sujet à l'érosion et au lessivage. J'y suis entré par l'économie, pour consommer moins de carburant, gagner du temps mais j'y reste pour l'agronomie : le sol a une meilleure portance, la vie du sol est améliorée. J'utilise toujours des pesticides mais à bon escient. Je teste cette année le semis de maïs en Striptill (travail du sol uniquement sur la bande semée), qui semble prometteur et je réfléchis à la permaculture. Je participe à de **nombreuses formations et groupes d'échanges sur ces techniques culturelles simplifiées qui me permettent d'avancer doucement mais j'y crois beaucoup**. »

Développement de l'Agriculture Biologique : le Scorff se distingue

En confiant des actions innovantes au Groupement des Agriculteurs Biologiques du Morbihan, le Syndicat du Scorff a fait très tôt le choix de jouer sur deux tableaux :

encourager la demande et soutenir l'offre. Ainsi, de nombreuses portes ouvertes ont permis **au grand public de se familiariser avec la bio.** Un travail spécifique est aussi conduit pour **développer l'approvisionnement de la restauration collective** : sensibilisation des convives, formation des cuisiniers, aide à la rédaction des cahiers des charges en gestion concédée...

D'autre part, **la promotion des techniques bio est assurée auprès de toute la profession agricole du territoire** :

désherbage mécanique, rotation et association de cultures, prévention de la santé animale, optimisation de la vie des sols... Formations, bulletins techniques et accompagnements individuels permettent aux porteurs de projet de réussir leur installation ou

aux éleveurs de franchir les paliers techniques et de se projeter économiquement dans la conversion en bio. Le bassin du Scorff est par ailleurs le seul territoire en Bretagne où une aide au financement de la certification - à la charge de chaque agriculteur bio ou en conversion - est assurée.

Tourné vers l'avenir, **le Syndicat du Scorff travaille sur de nouvelles pistes de mobilisation** : préservation du foncier agricole, échanges parcellaires visant à favoriser l'autonomie des élevages laitiers, parrainages des jeunes par des agriculteurs expérimentés.

Les pratiques culturelles développées par l'agriculture biologique sont **profitables à la qualité de l'eau**, surtout grâce à son

cahier des charges interdisant l'emploi des pesticides de synthèse. Pour le Syndicat du Scorff, il est donc pertinent de poursuivre ce soutien, tout en permettant à chaque exploitant du territoire d'évoluer à son rythme.



Animation sur la vie du sol à Plouay en septembre 2015

Recréer des talus anti-érosifs

Breizh Bocage, programme régional

A l'échelle d'un bassin versant, la qualité de l'eau est directement impactée par les caractéristiques du milieu, les activités présentes sur le territoire et les pratiques. Depuis sa création, le Syndicat du Scorff propose un ensemble d'actions destinées aux acteurs du territoire (collectivités, agriculteurs, particuliers, etc.), pour améliorer leurs pratiques.

Depuis 2009, une autre voie d'amélioration a été mise en œuvre sur le Scorff : **l'aménagement bocager** concerté à travers le dispositif régional « Breizh Bocage ». Ce programme, dont **l'objectif principal est l'amélioration de la qualité de l'eau**, a permis la mise en place de **112 km* de travaux bocagers** à l'échelle du bassin du Scorff. Notons que 80 % des nouvelles créations bocagères, réalisées par le Syndicat (31 km), jouent un rôle direct dans la lutte contre l'érosion des sols et forment une barrière aux transferts de polluants vers l'eau.

Aujourd'hui, il est nécessaire de **poursuivre la dynamique engagée.** Le Syndicat du Scorff s'inscrit donc dans le nouveau programme « Breizh Bocage », **sur la période 2015-2020.** La première étape de cet engagement : l'élaboration d'une stratégie territoriale bocagère. Véritable feuille de route, elle articule les orienta-

tions, les actions et les moyens à mettre en œuvre afin d'atteindre l'objectif de création d'un maillage bocager fonctionnel sur des territoires définis comme prioritaire par le SAGE Scorff.

* Somme des projets réalisés par le Syndicat du Scorff, Roi Morvan Communauté et la commune de Guidel dans le périmètre bassin versant du Scorff.



Talus anti-érosif à Inguiniel

Talus anti-érosif : protection du captage d'Arzano



Élaborer une politique locale de l'eau

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

Témoignage de :

- Jean-Louis LE MASLE, maire d'Inguiniel, membre du Syndicat du Bassin du Scorff de 1995 à 2014, membre de la CLE depuis 2008.
- Jean-Yves BOUGLOUAN, membre de la CLE depuis 2008 au titre d'Eau & Rivières de Bretagne.



Pour eux, le SAGE a été mis en place dans un **contexte assez particulier** puisque le Syndicat du Bassin du Scorff opérait sur le terrain dès 1991, en priorisant ses actions sur les milieux aquatiques (entretien des berges et de la ripisylve) et les pratiques agricoles (nitrates). **Fort de cette mobilisation**, l'état des eaux s'est amélioré et les financeurs des actions annonçaient alors une restriction budgétaire. Dans l'objectif de **poursuivre la dynamique d'actions** sur le territoire et sous l'ambition d'une Bretagne couverte par des SAGE, les élus syndicaux ont alors lancé la mise en œuvre d'un SAGE, afin de poursuivre le travail commencé par le Syndicat du Scorff. **Le SAGE devenant un cadre nécessaire à la mise en place d'actions**, tant sur le plan technique que financier.

Tous deux s'entendent sur le fait que la mise en place

d'un SAGE a permis une **réflexion continue et l'entretien d'une prise de conscience des acteurs** qu'ils soient élus, agriculteurs, associatifs, etc. Continuer à avancer, pourrait être le leitmotiv du SAGE : **la CLE est une réelle instance d'écoute, de discussion et de dialogue** avec des acteurs aux visions parfois diamétralement opposées. L'objectif de la CLE est de confronter les avis, dialoguer et trouver un compromis pour continuer à avancer ensemble.

Selon Jean-Yves, avec 50 % d'élus, la composition des CLE, voulue par le législateur, afficherait un déséquilibre avec les usagers (25%) et les services de l'État (25 %), et pourrait nuire à son travail. « Répondant à un mandat politique, leur parole serait parfois bridée et des ententes entre élus pourraient s'opérer au détriment de l'intérêt général ».

Jean-Louis pense que **la place des élus locaux est importante**, non seulement en raison de **l'impact du SAGE sur les documents d'urbanisme**, mais aussi : « quand on est dans une situation où chacun campe sur ses positions, l'élu local joue le rôle d'arbitre ».

Interrogés sur les faits marquants, tant sur le contenu du SAGE que de la vie de la CLE, Jean-Louis et Jean-Yves semblent avoir vécu les choses très différemment.

Jean-Louis constate la **capacité des gens à s'entendre sur la durée contrairement** à ce que l'on pouvait observer 20 ans auparavant.

Jean-Yves retient certaines situations de blocage, comme l'intervention massive d'un syndicat agricole en réunion de CLE, en avril 2012. Il évoque aussi la reconnaissance de la décharge de Kerdual (Lorient-Quéven) et l'ambition de suivi et réhabilitation du site, l'absence de débats et de modulation des dispositions relative à l'irrigation légumière qui ne prend pas en compte les particularités de chaque bassin versant du Morbihan.

Quant à la mise en œuvre du SAGE, **adopté à l'unanimité par la CLE en juin 2015 et approuvé par arrêté inter-préfectoral le 10 août 2015**, tous deux en évoquent les priorités. Il faut mettre tout ça en musique avec les différents maîtres d'ouvrage, avec des bilans d'étape. Il est aussi rappelé la nécessité de bien dissocier les actions relevant du SAGE de celles qui découlent du programme d'actions porté par le Syndicat du Bassin du Scorff. Celui-ci n'est que la structure porteuse du SAGE, un maître d'ouvrage à part entière mais la CLE doit rester souveraine.

En conclusion, si au niveau français voire européen, **le Scorff est jugé en bon état, ce n'est pas toujours ressenti par les observateurs de la rivière**. « Nous devrions pouvoir regarder au-delà des critères de la Directive Cadre sur l'Eau en étudiant plus en profondeur les indices biologiques et les macro-invertébrés des rivières, qui sont de véritables marqueurs de bon état. »

40 ans, et après...

Orientée vers l'avenir, la célébration des 40 ans du Syndicat du Scorff est une bonne occasion de préciser nos 4 principales perspectives pour les mois, voire les années à venir :

1. Faire vivre le SAGE

Précédé d'une longue phase de préparation, cet outil de gestion de la ressource en eau a été approuvé par la CLE, le 15 Juin dernier puis validé par un arrêté inter-préfectoral en date du 10 Août 2015. Il s'impose donc désormais à tous et va devoir être pris en compte dans les documents d'urbanisme communaux (PLU) et supra-communaux (SCOT).

Son application doit être faite dans la recherche permanente d'une part, d'une forme d'équilibre entre la protection de la ressource (eau et milieux aquatiques) et d'autre part, celle de la satisfaction des divers usages que nous en faisons (eau potable, pêche, usages professionnels, baignades, ...). Elle va nécessiter une écoute de chacun, de la concertation et parfois de l'imagination dans la recherche de solutions.

Vaste programme pour le Syndicat du Scorff qui en est la structure porteuse et les membres de la CLE qui doivent approuver les décisions proposées, veiller à leur bonne mise en œuvre et donner quelques orientations, ... ; bref, tenir leur rôle de « Parlement de l'Eau » sur notre secteur.

2. Nous impliquer dans la préparation du futur dispositif de gestion de l'eau et des milieux aquatiques sur notre territoire

Inscrit au cœur de la loi NOTRE et des divers textes qui en découlent (MAPTAM, GEMAPI, ...) le dispositif actuel de gestion de l'eau et des milieux aquatiques va connaître bientôt de sérieux bouleversements. Sa prochaine configuration y renforcera le rôle des inter-communalités (EPCI à fiscalité propre) et sans doute celui des régions (notamment en Bretagne) au détriment des échelons locaux et départementaux.

Il conviendra donc, dans ce nouveau contexte de travailler au mieux avec les acteurs concernés (élus, Service de l'État, ...) et de se tenir prêts à s'engager à leurs côtés dans une démarche de co-construction de ce futur dispositif (définition des périmètres d'application, rôles de chacun, ...).

3. Renforcer au sein du Syndicat des formes de collaboration étroite entre élus et agents sur des problématiques particulières

Déjà instaurée avec les 4 vice-présidents totalement responsables de nos principaux domaines d'intervention (actions agricoles, communication, milieux aquatiques et espaces naturels, ...), cette forme de collaboration s'est révélée, très fructueuse au regard des résultats obtenus comme dans la responsabilisation de chacun.

Nous avons commencé à l'élargir à travers des groupes thématiques (pour la préparation du 40ème anniversaire par ex.) et cela doit pouvoir se poursuivre dans l'avenir. Il importe, en effet, de permettre aux élus qui le souhaitent de s'impliquer un peu plus concrètement aux cotés de professionnels dans l'approche de questions particulières.

4. Développer des liens de proximité avec les structures de bassins versants et les commissions locales de l'eau comme avec nos partenaires et le public

Engagé depuis plusieurs mois, un processus de rencontres avec les syndicats de bassins versants du Morbihan d'une part, et les Commissions locales de l'Eau du Blavet et du Sage Ellé-Isole-Laïta, d'autre part, nous a permis de mieux nous connaître et de commencer à aborder ensemble des problématiques qui nous sont communes. Il s'agit d'une démarche enrichissante qui doit être poursuivie.

De même, nos liens avec nos partenaires et le public doivent pouvoir s'intensifier et se développer dans le but d'une plus grande compréhension mutuelle et d'une meilleure perception des buts et objectifs de chacun.

J. DANIEL,

Président de la Commission Locale de l'Eau
et du Syndicat du Bassin du Scorff

www.syndicat-scorff.fr

SYNDICAT DU BASSIN DU SCORFF

BP 28 - 56620 CLÉGUER - Tél. 02 97 32 50 34 - Fax : 02 97 32 50 35
Bureaux ouverts de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Direction de la publication : Jo Daniel (Président du Syndicat du Bassin du Scorff), Hélène Miotès (Vice-Présidente)

Ont participé à l'élaboration de ce numéro : Jean Manelphe - Jacqueline Le Calvé - Claudie Le Pichon - Sylvain Sabatier
Stéphanie Harrault - Gwenvaél Le Guisquet - Pascale Jacques - Bernard Le Lan - Anne-Claire Lombard

Tirage : 5 000 exemplaires - Réalisation graphique www.clinecrea.fr - Concept Imprimerie, Hennebont

Nos partenaires financiers :

